Metrohm AG
Ionenstrasse
CH-9100 Herisau
Suisse
+41 71 353 85 85
info@metrohm.com
www.metrohm.com

1 Déclaration UE de conformité / Déclaration de conformité du Royaume-Uni

Cette déclaration atteste que les produits listés sont conformes aux spécifications normalisées pour les appareils et accessoires électriques.

Seul le fabricant assume la responsabilité d'établir cette déclaration de conformité.

1.1 Validité du produit

Cette déclaration est valide pour les produits suivants :

- **OMNIS Column Holder Unit**

L'OMNIS Column Holder Unit est un support de colonne intelligent dans l'OMNIS IC System.

1.2 Directives et règlements

1.2.1 Directives UE

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux législations harmonisées en vigueur dans l'Union européenne :

CE

- **2014/30/UE – Directive CEM, EMC**
  Directive 2014/30/UE du Parlement européen et du Conseil du 26 février 2014 relative à l'harmonisation des législations des États membres concernant la compatibilité électromagnétique ; Journal officiel de l'UE L96, 29.3.2014, pages 79-106
- **2011/65/UE – Directive relative à certaines substances dangereuses, RoHS**
  Directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2011 relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L174, 1.7.2011, pages 88-110

- **2015/863/UE – Modification de l'annexe II de la directive RoHS**
  Directive déléguée (UE) 2015/863 de la Commission du 31 mars 2015 modifiant l'annexe II de la directive 2011/65/UE du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne la liste des substances soumises à limitations ; Journal officiel de l'UE L137, 4.6.2015, pages 10-12
- **2012/19/UE – Élimination et recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques, DEEE**
  Directive 2012/19/UE du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques ; Journal officiel de l'UE L197, 24.7.2012, pages 38-71

1.2.2 Règlements du Royaume-Uni

L'objet de la déclaration, décrit ci-dessus, est conforme aux exigences légales en vigueur au Royaume-Uni :

UK CA

- **S.I. 2016/1091 – Règlement relatif à la compatibilité électromagnétique, 2016**
- **S.I. 2012/3032 – Règlement relatif à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques, 2012**

1.3 Compatibilité électromagnétique (CEM)

Conception et essai de type

- **EN 61326-1: 2021**
  Exigences CEM générales concernant les appareils de mesure, de contrôle, de régulation et de laboratoire

1.4 Fabricant

Metrohm AG, Ionenstrasse, CH-9100 Herisau/Suisse

Metrohm AG est titulaire du certificat ISO 9001:2015 délivré par SQS s'appliquant aux systèmes de gestion de la qualité pour les domaines d'application suivants : développement, production, commercialisation et service après vente d'appareils et d'accessoires de titrage, chromatographie ionique, spectroscopie et électrochimie, y compris les solutions logicielles.

Herisau, le 2 juin 2026

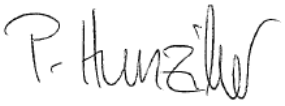

Patrick Hunziker

Vice-président,
Directeur du développement

Dr Miriam Saba

Vice-président,
Directrice de la gestion qualité et
des affaires réglementaires

2 Autorisations et certificats

2.1 Certificat CEI

Cet appareil a été testé selon les normes CEI et certifié selon la méthode OC (CB Scheme) IECEE. Les essais incluent également les écarts nationaux pour l'Europe, les États-Unis et le Canada de sorte que l'appareil est également conforme aux normes correspondantes EN 61010-1, UL 61010-1 et CSA-C22.2 n° 61010-1.